



Photo non contractuelle



GEL DÉSINFECTANT HYDROALCOOLIQUE

(GB)

HAND SANITIZER GEL

(NL)

HAND GEL SANITIZER

(E)

GEL DESINFECTANTE HIDROALCOHÓLICO

CONDITIONNEMENT :

RÉF.	Flacon 100ml (9200)
Colisage	
Poids du colisage	
Dimension carton (lxhxp) en cm du colisage	
Nb total de produit par palette	
Poids total palette (hors palette)	
Dimension totale hors palette	

Présentation

Le gel hydroalcoolique est un produit permettant le traitement hygiénique et la désinfection des mains par friction. Ce produit est utilisable sans eau, sans savon, sans rinçage et sans essuyage. Large spectre antimicrobien : activité sur les bactéries, levures, moisissures et virus. Ce gel est conforme aux normes virucide sur H1N1 selon EN14476, bactéricide EN1040 et EN1276, fongicide EN1275 et EN1650. Son efficacité sur un large spectre, associée à son excellente tolérance cutanée rendent ce produit indispensable pour les soins à domicile.

- Appliquer sur la zone à nettoyer
- Conforme aux normes virucide et bactéricide EN1276 et EN1650
- Sans eau

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

RÉF.	TYPE	VOLUME	LARGEUR	HAUTEUR
23070	Sachet	2 ml	60 mm	80 mm
9200	Flacon	100 ml	•	•
4100	Flacon	200 ml	•	•



23070

9200

4100

ACTIF BIOCIDÉ : Ethanol (CAS 64-17-5) 69,93 g/100g TP 01

MODE D'EMPLOI : Verser une noisette du produit dans le creux de la main (environ 3ml) puis frotter au moins 1 minute jusqu'au séchage complet des mains. Il est inutile de rincer. Renouveler l'opération toutes les heures si nécessaire.

PRÉCAUTIONS : ATTENTION : Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Eviter le rejet dans l'environnement. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera pros- crit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.